

CAPL A du 28 juin 2017 : Recours

Toulouse, le 28 juin 2017

Déclaration liminaire

Depuis quelques semaines, le nouveau pouvoir a décliné ses nouvelles orientations. Manifestement, nous sommes repartis pour un nouveau cycle de rigueur avec la volonté affichée de se plier aux velléités européennes de réduire encore davantage la dépense publique, libéraliser le marché du travail, tout en allégeant la contribution des entreprises.

Dans les administrations de Bercy l'avenir risque d'être encore plus sombre. Sur le plan des missions, « il ne faudra pas entraver l'envie d'entreprendre ». La volonté est clairement affichée d'aller encore plus loin dans la transformation des administrations de contrôle en administrations de services. Peu importe la sécurité des consommateurs, des citoyens, la préservation de l'environnement, la fraude fiscale, du moment que l'on pourra faire toujours plus d'argent avec toujours moins d'obligations.

Le gouvernement prévoit la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires, dont 50 000 dans la fonction publique d'État. Dans ce cadre, la DGFIP et son « exemplarité » ne seront pas oubliées...

Le Directeur général a confirmé que le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) sera mis en place dès le 01/01/2018 pour les géomètres et au 01/01/2019 pour l'ensemble des agents.

Ainsi le régime indemnitaire spécifique des personnels de la DGFIP risque d'être purement et simplement supprimé.

En outre, le Directeur général a décidé de s'attaquer au dialogue social, en diminuant les temps de préparation et en ne prenant pas en charge les frais des élus suppléants dans les CAP et les CT locaux. Ainsi, ce sont d'énormes difficultés qui attendent les représentants des personnels pour défendre les droits à mutation, l'avancement dans la carrière, les recours contre l'évaluation et plus généralement les conditions de vie au travail et les missions.

Sans CAP, il sera plus simple pour les directeurs d'imposer des mobilités forcées, de gérer de manière encore plus opaque la situation des collègues.

Sans CT, de quelles informations disposerons-nous sur l'avenir de nos missions ?

C'est pour protester contre ces mesures arbitraires que nous avons refusé de siéger ce matin à 9H00.

Pour la CAP locale concernant les recours contre les évaluations, 8 dossiers vont être évoqués. Ce chiffre est en augmentation par rapport à l'année dernière. Les collègues concernés travaillent dans sept services différents. La nature des requêtes varie de manière significative.

Nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à chacune d'entre elles.

Compte-rendu de la CAPL A du 28 juin 2017

Lecture des déclarations liminaires des organisations syndicales : Solidaires - CGT – FO.

BILAN DE LA CAMPAGNE D'ÉVALUATION :

268 agents évalués, 188 à l'échelon variable, 80 à l'échelon terminal.

Échelon variable : **96 R1 attribués (51,06 des agents)**, **39 R2 attribués (20,74% des agents)**.

Échelon terminal : **38 V1 attribués (47,5% des agents)**, **17 V2 attribués (21,25% des agents)**.

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>

cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr

11 recours (3 à l'échelon terminal, 8 à l'échelon variable) **devant l'autorité hiérarchique** ont été déposés, 1 entretien a eu lieu : 5 rejets et 3 modifications dont 2 admissions totales et 4 admissions partielles (aucune valorisation selon accord passé depuis plusieurs années).

ORDRE DU JOUR :

1) Approbation du PV de la CAPL mutation du 13/07/2016 :

Approuvé à l'unanimité.

2) Approbation du PV de la CAPL liste d'aptitude du 10/11/2016 :

Approuvé à l'unanimité.

3) Examen des dossiers :

8 dossiers ont été examinés.

Réserves constituées :

- échelon variable : 1 R1, pas de R2 ;
- échelon terminal : pas de contingentement.

Nous avons défendu un dossier échelon terminal.

Résultats obtenus : modification de la rubrique « résultats professionnels », modification de l'appréciation générale et attribution de V1

Nous avons défendu 3 dossiers échelon variable.

1^{er} dossier : attribution d'une R1.

2^{ème} dossier : modification du tableau synoptique.

3^{ème} dossier : pas de modification.

Vote échelon variable : direction pour, ensemble des OS contre sauf pour le dossier qui a obtenu le R1.

Vote échelon terminal : direction et OS pour (requête de l'agent satisfaite).

Vos représentants CGT à cette CAPL :

ÉLUS :

Jean-Jacques BERGOUNOUX : jean-jacques.bergougnoux@dgfp.finances.gouv.fr

Caroline VEGA : caroline.vega@dgfp.finances.gouv.fr

EXPERT :

Carole HILLAIRET : carole.hillairet@dgfp.finances.gouv.fr



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION : <input type="checkbox"/> Actif <input type="checkbox"/> Stagiaire <input type="checkbox"/> Retraité Je souhaite m'abonner à : <input type="checkbox"/> la Nouvelle Vie Ouvrière Facultatif > Pour les agents A et A+ Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens) <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire. La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT. RESERVÉ À LA SECTION Saisie CoGITiel par la section le: .. / .. / .. Date de réception au bureau national, le: .. / .. / ..	NOM : Prénom : Date de naissance : .. / .. / .. Catégorie : Grade : Echelon : Filière fiscale <input type="checkbox"/> Filière publique <input type="checkbox"/> Adresse administrative : Adresse pour l'envoi de la presse : <input type="checkbox"/> Adresse administrative <input type="checkbox"/> Adresse personnelle (préciser) : Tél. : Mel : Date : .. / .. / .. Signature :
--	--